

Echange Euromed Police sur la Cybercriminalité

Projet

PUBLIÉ LE 17 JANVIER 2019

Ce matin s'est clôturée la semaine d'Echange Euromed Police sur la cybercriminalité qui s'est déroulée du 25 au 29 mars à Paris. Organisé dans le cadre du Programme de Mobilité d'Euromed Police, financé par l'Union européenne et mis en oeuvre par un consortium dirigé par CIVIPOL, l'événement a impliqué tous les pays Partenaires du Sud membres du projet et intéressés par la thématique à savoir l'Algérie, l'Israël, la Jordanie, le Maroc, la Palestine et la Tunisie.



Les Echanges Euromed sont régulièrement organisés par l'équipe d'Euromed Police et mettent en oeuvre l'approche originale du projet en matière de programmes de formation. Ils consistent à réunir des experts et des représentants des forces de police et de sécurité afin de discuter des défis relatifs à un type de criminalité déterminé. Pour la durée du projet Euromed Police IV, un échange est organisé dans chaque domaine couvert par les sept aires de priorité principales qui ont été endossées dans la Stratégie d'Euromed Police. La cybercriminalité a été reconnue comme l'une de ces aires de priorité.

L'Echange d'Euromed sur la Cybercriminalité est le premier « Echange » organisé par Euromed Police au sujet de la cybercriminalité. L'objectif principal de la réunion été d'identifier les principales lacunes des forces de police en termes de capacités dans les pays partenaires d'Euromed en matière de cybercriminalité. Sur la base des résultats de cet Echange, une action de renforcement des capacités plus ciblée sera conjointement organisée par Euromed Police et un des Pays Partenaires du Sud. Cette prochaine activité de formation se focalisera sur les questions les plus marquantes qui auront été relevées par les experts invités cette semaine. Les échanges impliquent la participation de tous les Pays Partenaires du Sud membres du projet qui sont intéressés par la thématique, et sont généralement organisés conjointement avec les autorités de police d'un pays européen et hébergés au siège de la police nationale, ici la France.

Ce programme de 5 jours a permis l'échange d'expertise, de connaissances et de bonnes pratiques. Il a offert également aux participants la possibilité de développer leur réseau professionnel avec des officiers de police de Pays Partenaires du Sud, de pays européens et d'organisations internationales. Le thème de la cybercriminalité y a été abordé de façon globale.

A l'issue des sessions de formation, les participants peuvent continuer à échanger leurs expériences, des informations et des supports de formation à travers la Base de Connaissances Euromed, une base de données en ligne sécurisée mise à disposition par Euromed Police et gérée par les points de contact du Réseau Euromed de Renforcement des Capacités dans les Pays Partenaires du Sud et les Etats Membres de l'Union européenne.